

Compte rendu de la séance du vendredi 30 juin 2017

Président : MASCARAS Jean-luc
Secrétaire : MASCARAS Jean-luc

Présents :

Monsieur Jean-Luc MASCARAS, Madame Martine ARBERET, Madame Marylis DUBAU-GRAGNON, Monsieur Christian FERRER, Monsieur Christophe PAGEZE, Monsieur Alain VERDOUX, Madame Marie-Pierre BRAU-NOGUE, Monsieur Christophe GASSET, Mademoiselle Emilie CIBAT

Excusés :

Absents :

Monsieur Eric GRAU

Réprésentés :

Madame Patricia SENTUBERY -CHAGNOT par Monsieur Jean-Luc MASCARAS, Monsieur Cédric BIRADES par Madame Marylis DUBAU-GRAGNON, Monsieur Robert LAPORTE par Monsieur Christian FERRER, Madame Madialéna DUTHU par Mademoiselle Emilie CIBAT, Madame Marie-Hélène MORONI par Monsieur Alain VERDOUX

La présentation du compte-rendu du conseil municipal du 22 mai 2017 faite, le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents.

ORDRE du JOUR

1° partie

Désignation des délégués et les suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Les élections sénatoriales auront lieu le dimanche 24 septembre 2017 pour notre département

Mise en place du bureau électoral

- Président : Jean-Luc Mascaras
- Secrétaire : Marylis Dubau-Gragnon
- Conseillers les plus âgés présents : Martine Arberet-Diaz ; Alain Verdoux
- Conseillers les plus jeunes présents : Emilie Cibat ; Christophe Pagèze
- Secrétaire administrative mairie : Jany Barrouillet

Présentation de la liste « POUZAC, commune citoyenne »

Délégués

Marylis DUBAU-GRAGNON (adjointe) - Christian FERRER (adjoint) - Madialéna DUTHU (Conseillère)

Suppléants

Cédric BIRADES (conseiller) - Patricia SENTUBERY-CHAGNOT (adjointe) - Alain VERDOUX (conseiller)

Vote et résultats

Votants : 14 ; Exprimés : 14 ; « POUZAC, commune citoyenne » : 14 pour

Les délégués et éventuellement les suppléants élus participeront aux élections sénatoriales le dimanche 24 septembre 2017 pour notre département.

2° partie

Informations « urbanisme »

* Présentation par Mr le Maire d'un projet d'aménagement commercial et d'aménagement de tourisme sur la commune. Après discussion, les membres actent positivement le projet.

* Un arrêté de la Préfecture a signifié que l'élaboration d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles est prescrite sur la commune de Pouzac

Informations « CCHB »

* Mr le Maire informe les nouvelles dispositions prises par la CCHB quant au Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) : baisse de 21,77 % soit 6932 € en 2016 et 5422 € en 2017.

* Mr le Maire évoque que de nouvelles compétences devraient être prises par la CCHB à compter du 1° janvier 2018.

* un courrier sur l'état d'avancement du dossier ISDI (installation de stockage de déchets inertes) de la Gailleste sera adressé à chaque élu.

Autres informations

Les agents

- la commission départementale des agents des collectivités territoriales a donné un avis favorable à la mise en retraite pour invalidité non imputable au service de Mme Nadine Abadie. Courrier et arrêté vont signifier cet avis dans l'attente de l'officialisation par les différents organismes concernés
- après entretien avec les candidats au « job d'été », trois personnes intégreront le pôle début juillet dans le cadre d'accroissement saisonnier d'activités.

Les finances

* Le feuillet de la dotation forfaitaire a été adressé : baisse de la DGF pour 2017.

* La participation au Fonds de Solidarité Logement (FSL) soit 0,50€ par habitant, 561,00 €, a été adoptée à l'unanimité.

* La réfection de la voirie de la RD 26 vers le golf a été validée, celle-ci s'effectue en partenariat avec la ville de Bagnères au prorata du linéaire de voirie soit 16070,10 € TTC pour la commune.

Autres

* L'agenda des travaux à venir (école, accessibilité, église) a été présenté ainsi que la permutation de certaines classes.

* Mr le Maire va se pencher sur la réorganisation du pôle « services » (scolaire et périscolaire)

* Une demande de pose de ruches au Chiroulet a été adoptée à l'unanimité, elle reposera sur une convention pour 6 mois (accord ONF) pour être en cohérence avec les autres utilisateurs.

Fin de séance à 18h30.

Envoi des résultats de l'élection fait par Mme Jany Barrouillet
Dépôt des résultats par Mr le Maire à la mairie de Bagnères